



Assemblée Générale du 20 novembre 2015

RAPPORT MORAL

Chères et chers collègues,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation pour participer à l'Assemblée Générale de cette année. Par votre présence, vous témoignez de l'intérêt que vous portez aux actions entreprises pour défendre les valeurs des Accompagnateurs en Montagne.

Avant de débiter cette Assemblée Générale, Je vous invite à observer une minute de silence en mémoire des victimes des attentats qui ont endeuillé notre nation, de toutes les victimes de l'intolérance qui conduit des esprits endoctrinés à perpétrer des actes inqualifiables où là raison n'a plus sa place.

.....

En décembre 2013 L'UNAM fut fondée par un groupe de personnes qui refusaient de cautionner les dérives de gestion (financières et morales) du bureau exécutif du SNAM, sans pour autant être nos seules et uniques motivations. L'intérêt de tous nous importe en prenant soin qu'il n'affecte, ni ne lèse personne.

L'UNAM est encore jeune, la tâche n'est pas toujours aisée, nous rencontrons des réticences de la part de certains interlocuteurs pour des motifs divers : le poids de l'habitude ; qu'il est plus aisé de céder à la facilité que d'oser s'affranchir de sa hiérarchie ; de reconnaître ses erreurs ou tout simplement une prise de position dictée par l'intérêt mercantile, j'en oublie certainement.

Mais cela n'a rien d'étonnant, d'ailleurs « la difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre » et notre détermination reste intacte. Mais pour faire aboutir les actions, il faut du temps, des personnes et savoir accepter les déconvenues...

Certaines actions furent chronophages, mais il y a d'autres éléments qui sont à prendre en compte et sont indispensables à associer à notre réflexion pour notre avenir :

- D'une part nos moyens financiers (liés au nombre d'adhérents) ont pour conséquence que le montant des fonds dont nous disposons sont limités et ne permettent pas (pour l'heure) d'envisager de créer un poste salarié.

Nous allons rechercher des partenaires susceptibles de pouvoir nous apporter un soutien financier, l'ensemble de cette action est entièrement à monter.

- D'autre part il faut savoir que les limites de la disponibilité du bénévolat nous astreint (il est l'un des fondements de notre engagement). Donc soit nous pouvons être un peu plus nombreux à nous investir, soit nous « externalisons » certaines missions auprès d'entreprises ou de professionnels après avoir établi le cahier des charges et désigné un référent du comité directeur pour suivre chaque dossier.
- Enfin, améliorer notre méthode de travail qui passe probablement par le développement et l'utilisation d'outils spécifiques, afin de mieux gérer le temps et le suivi pour les tâches qui nous sont assignées.

Ceci étant dit, nous ne sommes pas restés inactifs durant l'année écoulée. Pour mémoire, je vous cite les points de la note d'orientation que nous vous avons présentée lors de notre dernière Assemblée générale :

- ✓ Évolution de notre site internet
- ✓ Mise en avant de notre logo (presse, courriers...)
- ✓ Promotion des actions de défense de la profession
- ✓ Relation avec les fabricants et conventions de partenariat
- ✓ Intégration à UIMLA
- ✓ Promotion des actions de formation
- ✓ Suivi des dossiers avec l'assureur

Nous reviendrons dans le détail pour chacun de ces points dans le bilan d'activité.

Cette année il y a eu de nombreuses carences dans la représentation par le SNAM pour défendre la profession avec des questions (sans réponse) notamment sur un traitement inégalitaire réservé UNIQUEMENT aux accompagnateurs en montagne, deux exemples dont nous pouvons aisément mesurer l'impact au quotidien sur notre activité:

1. Passage du Brevet d'Etat au Diplôme d'Etat. Les autres B.E du milieu montagne (moniteurs de ski et Guides de haute montagne) n'ont pas l'obligation de repartir dans une formation payante à l'ENSM, cela paraît cohérent, mais

pourquoi nous sommes les seuls à devoir mettre la main au porte monnaie ? qui a permis cela ?

2. Dans la même veine, les moniteurs de ski peuvent désormais revendiquer la pratique de la marche nordique, sur la neige, même sans raquettes ... qui a permis cela ?

Je pense que nous ne sommes pas au bout de nos surprises, combien de temps encore devons-nous subir l'immobilisme de nos collègues qui nous démontrent, chaque jour, que l'avenir de notre profession ce n'est pas ou plus leur affaire, dommage !

Cet état de fait devra renforcer notre volonté à revendiquer le plus souvent possible à pouvoir nous exprimer pour représenter les intérêts des Accompagnateurs en Montagne.

Nous y reviendrons dans la note d'orientation.



RAPPORT D'ACTIVITE

Au moment d'écrire ce rapport j'ai bien conscience que nous n'avons pas toujours communiqué aussi souvent que nous l'aurions voulu pour vous informer au plus tôt de toutes les démarches et actions entreprises depuis notre dernière assemblée générale. J'espère que ces quelques lignes vous informeront sur les actions menées au cours de l'année écoulée.

1. Le point sur les objectifs fixés

✓ Évolution de notre site

Actuellement notre site est un outil animé par Eric DAVID pour une information en direction des professionnels sur l'activité de notre syndicat et plus largement sur une information la plus exhaustive possible sur les différentes facettes de notre profession. En terme de lisibilité, ce qui a changé depuis la première mouture c'est l'intégration de la localisation avec lien vers leur site (s'il existe) ou à défaut vers les coordonnées de nos accompagnateurs en montagne (toutes les fiches ne sont toutefois pas finalisées). C'est une première démarche vers le grand public ; la seconde, toute aussi essentielle est le référencement sur les moteurs de recherche, ce travail qui demande compétence et rigueur est mené par Bernard GOURDOU, notre secrétaire du bureau exécutif.

Une des attentes des clients est l'accès rapide à l'essentiel des informations pour un produit donné. Internet est aujourd'hui le média le plus utilisé comme vecteur informatif. C'est en ce sens que le travail mis en place et proposé par Pascal KAROUTCHI (famille de l'un de nos adhérents) permettra d'avoir une visibilité de notre activité professionnelle avec un site mutualisant l'offre de nos produits, une présentation simple sera faite à l'AG et toutes vos suggestions seront essentielles.

Le financement sera assuré par les accompagnateurs en plaçant leurs produits sur ce site. L'objectif n'étant pas de se substituer aux sites existants des uns et des autres mais de venir en appui dans la communication en direction du grand public.

L'opportunité d'avoir un seul site regroupant l'intégralité de l'offre des Accompagnateurs en Montagne (de la sortie thématique demi-journée aux treks sans oublier les formations) pourrait-être une vitrine.

Plus nous serons nombreux à y référencer nos produits, plus son attractivité sera importante voire incontournable.

Nous travaillons (d'ailleurs les toutes idées, les bonnes volontés sont les bienvenues) sur une fiche type que chacun devra remplir pour obtenir une homogénéité de présentation du site. A l'intérieur de chaque fiche les informations devront permettre d'une part une recherche par mots clefs, par destination, par budget ou par dates de départ et d'autre part chaque fiche sera dotée d'un lien pour rentrer en contact avec le professionnel, visiter son site et avec la possibilité d'acheter le tout en ligne. Cette seconde phase est en voie d'exploration pour développer le coté marchand du produit sous un label qui serait en commun, J'ai demandé à Philippe LAURENT de GOTO Mt Blanc de venir nous présenter les possibilités qu'offre son système, au passage cette plate forme pourrait servir de « portage » à voir selon les attentes des adhérents.

✓ **Mise en avant de notre logo.**

Avant de pouvoir le mettre en avant il a fallu le faire... l'idée du concours lancé auprès des écoles de graphisme n'a pas eu le succès escompté, donc nous avons du revoir notre position, ce qui nous a fait perdre quelques mois.

Le logo dans sa version retenue (après pas mal d'échanges entre les membres du CD), est en fait une évolution d'un détail d'une série de trois maquettes proposée initialement par Mickaël ARZUR un graphiste voisin et ami de Bernard GOURDOU. Le logo reprend une évocation tant par les formes que les couleurs de nos terrains de prédilection.

Le texte est décliné en deux versions « Union Nationale des Accompagnateurs en Montagne » pour une représentation institutionnelle et une version «Accompagnateur en Montagne » pour l'axe de communication professionnelle.

Au delà des logos que vous avez reçus via internet, pour reproduire sur vos documents et tenues, La carte pro et la médaille en cours de « bon à tirer » seront concrètement les deux premiers outils de communication mis en place avant cet hiver.

Depuis cet automne notre site et tous nos courriers sont estampillés avec ce logo.

✓ Promotion des actions de défense de la profession

Promouvoir nos actions de défense de la profession est l'affaire de tous. Effectivement pour prendre en charge un dossier plusieurs conditions doivent être requises :

1. que le comité directeur soit informé du problème,
2. que l'on ait identifié les interlocuteurs,
3. que l'on prenne connaissance des démarches entreprises
4. que l'on identifie un référent parmi nous pour suivre le dossier.

Ce travail que je viens d'énoncer a été réalisé cette année pour plusieurs dossiers au fur et à mesure que les problèmes furent portés à notre connaissance. Les voici dans la chronologie :

➡ 29 12 2014, courrier envoyé au **Syndicats des Moniteurs de Ski Français** :

Suite à une circulaire des ESF du 15 décembre 2014, transmis à notre connaissance par Briec RAYMOND, dans laquelle les propos tenus étaient les suivants, du fait du faible enneigement de ce début de saison, pour encourager les moniteurs de ski à pratiquer plusieurs activités: « *les randonnées pédestres, les chasses au trésor les sorties à vélo et/ou VTT, le mini-golf, les visites du domaine skiable...* » en apportant la précision suivante « *...sont couvertes par la responsabilité Civile Professionnelle* ».

Notre courrier fut immédiat pour un rappel à la loi et aux prérogatives de chaque BE.

Le lendemain même, Jean-Marc SIMON (Directeur Générale de l'SNMSF) nous adressait un courrier dont voici un extrait : « *...Effectivement, cette circulaire n'a pas été suffisamment explicite quand aux obligations de qualification nécessaire pour accompagner certaines de ces activités et je regrette qu'elle ait pu créer une confusion sur une question aussi importante et sensible que celle des prérogatives attachées aux diplômes et brevets d'état.* »

(l'intégralité des échanges en pièces jointes téléchargeables dans l'espace adhérents pièces 17 18 et 19)

<http://www.unaem.org/espace-privé-adhérents/documents-non-contestables/>

Pour nous ce dossier est clos de part la reconnaissance des ESF de leur erreur, mais notre vigilance reste entière pour le respect des prérogatives qui sont les nôtres.

➡ 22 01 2015, courrier envoyé à **l'inspection académique** au sujet des attributions des agréments.

En naviguant sur le site de l'inspection académique de la Savoie (département où nous comptons à ce jour le plus grand nombre de nos adhérents) deux informations m'ont interpellé et ont motivé un premier courrier pour signifier à l'inspection académique de mettre à jour les rectificatifs dans leurs agréments sur ces deux points :

1. Les agréments pour la randonnée pédestre pour la grande majorité des moniteurs de ski de l'ESF de COURCHEVEL 1550, ont-ils tous un diplôme de d'AMM ou de Guide ? c'est possible mais surprenant...
2. Plusieurs Écoles de ski ont leurs stagiaires agréés par l'inspection académique pour l'encadrement des raquettes !

Pour le coup malgré l'intervention de Jean-Paul ARNOUX de Jeunesse et Sport auprès de l'inspection académique et plusieurs relances de ma part en 2015, ce ne fut pas si évident pour que la responsable de ce service de reconnaître sa méprise et qu'elle corrige ses erreurs. Mais dorénavant elle sait que nous sommes vigilants. Il conviendra de l'être dans les principaux départements où nous sommes représentés.

Part ailleurs pour les agréments des Accompagnateurs en Montagne, l'UNAM peut gérer directement les agréments des accompagnateurs de la Savoie qui reste valide pour toute la durée de leur carte pro (s'ils sont à jour de leur recyclage). Cette démarche pourrait être exportées avec d'autres académies si c'est un souhait des adhérents.

- ☛ 11 03 2015 Courrier reçu de l'UNSA Sport avec AR au sujet d'une réclamation de la fédération des moniteurs Guides de pêche au sujet de la pratique de « ruisseling » et de son impact pour la préservation du biotope. J'ai transmis copie de l'info aux autres BE rattachés à l'UNSA Sport pour qu'ils gèrent avec leur secrétaire qui a pris cette initiative sans même avertir ses structures professionnelles adhérentes, ils se chargent de voir avec elle le message qu'ils veulent nous adresser.

Car, si sur le fond la démarche est compréhensible de se préoccuper de l'environnement, mais accuser les Accompagnateurs en Montagne d'être inconscients du préjudice que nos activités génèrent pour le milieu, nous semblait un peu fort.

- ☛ 02 03 2015, courrier envoyé à Patrick KANNER (Ministre de la ville, de la Jeunesse et des Sports) pour une demande d'entretien. Cette demande débouchera sur deux rendez-vous :
 - 27 04 2015 Réunion à Paris au secrétariat d'Etat avec Christine JULIEN et Bruno BETHUNE qui nous renvoient auprès de l'ENSM
 - 05 06 2015 Messieurs Hervé JOSSERON et Arnaud PINGUET nous accueillent à l'ENSA. Le discours est poli mais les représentants de l'Etat peinent à reconnaître d'autres interlocuteurs que le SNAM, pour l'instant du moins.
- ☛ 13 09 2015 Suite à une alerte de Didier CONSTANCE courrier à la présidente de l'EPCI de Baretous sur l'encadrement de sorties organisées par l'office de tourisme pour 1€ par personne ! On attend sa réponse pour justifier cette pratique et à défaut de réponse nous en informerons la répression des fraudes.

- 02 10 2015 Suite à une alerte de Maxime GAY, courrier au Directeur d'ASTERS sur la labellisation Réserve Naturelle pour les Accompagnateurs en montagne exerçant sur le territoire des réserves naturelles de Haute-Savoie. Actuellement seuls les adhérents de l'ADAM74 ont accès à ce label, nous souhaitons remédier à ce monopole à la légalité douteuse.
- 04 10 2015 Suite à une alerte de Gilles GADANI sur les exigences de SERAC (structure de « portage » rattaché à l'APRIAM) courrier à Noëlle GROBEL pour faire cesser cet état de refus d'accès à ces services pour les AEM qui ne sont pas au SNAM. Nous n'avons pas de retour de Noëlle GROBEL, nous allons tout mettre en œuvre pour trouver un autre prestataire de service pour avoir une réponse pour nos adhérents en quête de cette prestation.
- 10 10 2015, courrier au Ministre pour une demande d'entrer au Conseil Supérieur des Sport de Montagne. Également un rappel sur les incohérences du nouveau texte (appel public à candidature auprès des organismes de formation agréés). Pour l'heure nous n'avons pas reçu de réponse. Si ce mutisme devait persister, nous enverrons un autre courrier plus insistant avant d'engager une éventuelle action plus incisive, pour faire respecter la loi.
- 13 11 2015. Eric DAVID à assurer la présence d'un représentant de l'UNAM au Conseil National du Nordique (Chamonix ENSM), a lire son compte rendu ses prises de paroles ont été fort remarquées et appréciées.

Nous savons qu'il y a d'autres problèmes à régler et nous sommes bien souvent face à des interlocuteurs peu soucieux de modifier leur manière de faire, sans doute la faute des habitudes prises par le passé, mais nous avons bon espoir de réveiller les consciences.

✓ **Relation avec les fabricants et conventions de partenariat**

Avant de pouvoir établir un partenariat avec un ou plusieurs fabricants il faut déterminer exactement ce que l'on souhaite (uniquement un rabais, une ligne de vêtements avec broderie, un concept de partenariat financier, etc.) pour ce faire il faut, au préalable, établir un dossier de présentation, une demande claire de nos attentes en fonction du degré de partenariat. Sur ce dossier nous sommes toujours au point mort, faute de disponibilité et de compétences en la matière, si ce thème vous parle, n'hésitez pas !

Pour que tout ceci puisse se réaliser cela demande du temps et des moyens, une piste de réflexion est de contacter des pros de la communication pour leur faire une offre de rémunération au résultat. C'est ce que nous ferons dès la réalisation du dossier de présentation.

Au delà de ce premier objectif nous avons également travaillé dans d'autres directions :

➡ 23 09 2015 Nous avons rencontré **Lionel PONS** (salon du Randonneur de Lyon) avec lequel nous avons élaboré un partenariat au titre de l'UNAM en tant que représentant des Accompagnateurs en Montagne Reste à structurer les animations que nous proposerons et organiser les modalités de participation pour ce salon qui se déroulera les 18,19 et 20 Mars 2016. C'est un pôle majeur pour les acteurs du tourisme de randonnées que nous sommes, nous espérons que nous serons nombreux à répondre présent.

➡ 19 11 2015 Patrick MORILLON, Joël PONCET et Alexandre PUECH devaient signer une convention pour la période hivernale pour leur bureau avec le parc National des Ecrins. La signature fut reportée au dernier moment car le Parc devrait se repositionner sur une nouvelle convention.

➡ 19 11 2015 Prise de contact téléphonique avec Christian NEUMÜLLER, responsable de communication au sein du parc de la Vanoise pour envisager la signature d'une convention, nous étudions les éléments et lui suggérons des adaptations. La signature devrait avoir lieu avant la fin du mois.

✓ Intégration à UIMLA

Notre demande au courrier de juin 2014 a reçu une réponse négative de François BURTHEY, Président de UIMLA le ... 15 mai 2015 ! (Qui laisse entrevoir la réactivité de cette institution) Nous en resterons là, à eux d'évoluer et nous verrons s'ils nous sollicitent dans quelques temps.

✓ Promotion des actions de formation

➡ Conformément aux souhaits exprimés à la dernière A.G, une page sur notre site internet reprend les formations proposées par les membres de l'UNAM, c'est un début et nous espérons que cette offre va s'étoffer avec le temps, car c'est aussi « une vitrine » pour refléter nos compétences pour des personnes extérieures à la profession.

➡ Vous avez reçu en mail la semaine dernière un lien vers l'appel à candidature sur le site de l'ENSNMM, pour postuler pour intégrer l'équipe de formateurs.

Le monde évolue et le CFAM n'aura probablement plus, pour les années à venir, le monopole de la gestion de notre recyclage, un sang nouveau est attendu, présentez votre candidature ! Nous savons qu'au moins deux d'entre nous disposant de fortes références ont candidaté. Nous serons également attentifs au traitement des candidats. Si vous avez postulé, informez nous, cela sera plus commode pour suivre et soutenir vos dossiers.


✓ Suivi des dossiers avec l'assureur

➡ 16 04 2015 Rencontre avec **Atradius Caution** à Bourg Saint Maurice dans les locaux de DIOT Montagne pour régler le problème de la caution bancaire, prestation indispensable à joindre obligatoire au service de la fourniture en assurance responsabilité civile « opérateur de voyage » pour ceux d'entre nous qui proposent un tout compris. Le contrat est signé et est disponible à la carte pour nos adhérents.

✓ Le point sur les autres actions menées

Dans un précédent mail je vous avais annoncé que nous avions pris des locaux sur Chambéry, c'est toujours le cas nous avons juste eu l'opportunité de pouvoir sous-louer des bureaux à Savoie Vivante, ce qui nous permet de faire une substantielle économie de loyer.

Nous sommes également co-fondateurs avec d'autres syndicats de branche professionnelle d'un collectif intersyndical.



L'immobilisme de nos collègues du SNAM et le manque de présence de syndicat représentatif sur de nombreux dossiers sont de fait extrêmement préjudiciable pour la profession. Ce constat renforce notre volonté pour représenter les intérêts des Accompagnateurs en Montagne, même face aux instances qui jusqu'à présent nous ont ignorés.

NOTE D'ORIENTATION

- ➡ Veiller au respect des textes de lois qui régissent notre profession,
- ➡ Défendre nos prérogatives dans un environnement de plus en plus complexe,
- ➡ Promouvoir notre métier,
- ➡ Structurer la lisibilité des produits et des personnes pour les accompagnateurs en montagne,
- ➡ Favoriser par tous les moyens possibles le développement de l'activité économique de nos adhérents.

Les objectifs cités précédemment pourraient être de belles paroles ou des vœux pieux sans l'intime conviction que notre position est juste. La volonté de faire prévaloir les intérêts des Accompagnateurs en Montagne lors de nos rencontres, ainsi que nos échanges avec les différents interlocuteurs, est essentielle, aujourd'hui comme demain.

POURQUOI S'ENGAGER ?

L'implication des membres du comité directeur est bénévole, cela peut être un frein à l'engagement mais c'est aussi le garant que l'engagement ne peut être pour son profit personnel.

Comme tout bénévole nous avons un métier et chacun peut comprendre qu'il faut générer des revenus pour soi, pour ensuite être disponible pour l'engagement syndical et il est essentiel de ne jamais inverser les rôles où la principale motivation des élus serait de s'engager pour percevoir un pécule...

Notre souhait le plus profond pour l'heure est que cet esprit perdure, car ces valeurs sont essentielles pour bâtir un avenir solidaire et de partage entre tous.

A nos collègues du comité directeur ici présents et ceux retenus ce jour sous d'autres cieux, mais tout autant actifs, au nom de tous nos adhérents, je vous remercie pour votre engagement et votre disponibilité pour mener à bien les missions qui sont les nôtres.



C'est aussi des échanges, bâtis sur la confiance, le respect et rattachés aux valeurs humaines qui nous permettent de nous appuyer les uns sur les autres

Je remercie celui, qui dès les premières réunions de l'UNAM a mis ses locaux à notre disposition et nous a toujours témoigné un soutien sans faille.

Cette année encore il nous accueille, chez lui, pour notre plus grand plaisir et nous pourrons prolonger la soirée avec un repas dans une convivialité à nulle autre pareille, je n'aurai qu'un mot, bravo Philippe !

Merci de l'attention que vous aurez portée à ce courrier. Nous avons conscience que nous devons améliorer notre communication à l'interne pour l'année à venir et soyez convaincus de notre motivation à agir dans l'intérêt de tous.

Pour le comité directeur, Patrick SCHLATTER.